Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ROCHER COUE/BOURGIN – Fonds de commerce

Référence : L013240

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 23 septembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Fonds de commerce

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

[filet]

Suivant acte reçu par Maître POUESSEL, Notaire à RENNES, avec la participation de Maître RIMASSON, Notaire à BRUZ,le 15 septembre 2022, Monsieur Yannick Marie Pierre Bernard ROCHER et Madame Rosane Marie Ernestine COUE, demeurant ensemble à BOURGBARRE (35), lieu dit La Colinette, ont cédé à Monsieur Thibaut Alain Philippe BOURGIN, demeurant à BRUZ (35), 1 rue Louis Guilloux, leur fonds de commerce de CAFE, DEBIT DE BOISSONS AVEC LICENCE IV, BIMBELOTERIE, JEUX et LOTO exploité à BOURGBARRE (35), 2 place de l'Eglise, connu sousle nom de « L'Arcoat » pour lequel ils sont immatriculés au RCS de RENNES sous le numéro SIREN 327425096. Moyennant le prix de 280.000,00 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 274.000 € et aux éléments incorporels pour 6.000,00 €, payé comptant. Date d'entrée en jouissance au jour de l'acte.

Ladite cession ayant été négociée par le Cabinet Michel SIMOND sis 8 A rue du Pâtis Tatelin – Antipolis 2 – 35700 RENNES. Oppositions en l'étude de Maître POUESSEL, Notaire à RENNES, 13 rue Gurvand, dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour insertion

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne